



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 mai 2001
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 40 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 3 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, d'ordre de son gouvernement, a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration portant sur la récente et dangereuse agression commise par Israël sur le territoire de la République arabe syrienne (voir annexe).

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies vous serait obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(Signé) Mikhail **Wehbe**

Annexe à la lettre datée du 3 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et, d'ordre de son gouvernement, a l'honneur d'appeler son attention sur la gravité de l'acte qu'Israël a commis sur le territoire de la République arabe syrienne. L'incident a eu lieu le 14 avril 2001, à 20 h 30, lorsqu'une patrouille militaire israélienne a braqué ses projecteurs et tiré à plusieurs reprises en direction d'une position tenue par la police syrienne dans le secteur placé sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies.

La République arabe syrienne tient Israël pour unique responsable de cet acte de provocation, qui constitue une nouvelle agression israélienne contre la Syrie, fait monter la tension dans la région, et illustre la volonté d'Israël de continuer à bafouer ouvertement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Aussi la République arabe syrienne demande-t-elle que l'on dénonce ces actes d'agression et que l'on y mette fin.

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général les assurances de sa très haute considération.
